



AGENCE DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

Conseil d'administration

Séance du Vendredi 27 septembre 2024

DELIBERATION N°2024/40

Extrait de la réunion du 27 septembre 2024 à 14h30, organisée à l'ADHL à Nîmes

Sans obligation de quorum (2^{ème} convocation)

REORGANISATION DES SERVICES DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT ET MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME

ETAIENT PRESENTS ET ONT PRIS PART AU VOTE :

Pour le Collège des Conseillers Départementaux : 2 votants

M. Christian BASTID, M. Philippe RIBOT

Pour le Collège des membres associés : Pas de votant

Pour les représentants des Collectivités Territoriales : Pas de votant

2 PROCURATIONS

Mme Françoise LAURENT PERRIGOT donne procuration à M. Christian BASTID

M. PLANTIER Julien donne procuration à M. Philippe RIBOT

12 ABSENTS EXCUSES

Mme BARDUCCA-FAUQUET Laurence, Mme LAURENT-PERRIGOT Françoise, M. Christophe SERRE, M. Rémi NICOLAS, Mme Sylvie NICOLLE, M. Vincent BOUGET, M. Denis BOUAD, Mme Maryse GIANNACCINI, M. Julien PLANTIER, M. Marc LARROQUE, Mme Amal COUVREUR, Mme Carole SOLANA

Personnel de l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement : Mme Magali MONTICELLI, M. Nicolas JEANNET (excusé), Mme Baya DJAHNIT(Excusée), Mme Sindy PARGUEL (Excusée).

DELIBERATION N°2024/40

- Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1412-1, L.1412-2, L.2221-2 à L.2221-10, R.2221-1 à R.2221-26, R.2221-53 à R.2221-62, son article L5511-1 du CGCT
- Vu** l'article L.1612-11 du code général des collectivités territoriales,
- Vu** la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
- Vu** la délibération n°4 du Conseil départemental du Gard en séance plénière du vendredi 18 novembre 2022 créant l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement sous la forme d'un établissement public administratif et approuvant ses statuts,
- Vu** les statuts de l'Agence,
- Vu** la note de synthèse envoyée par courriel aux membres du conseil d'administration,
- Vu** les pièces du dossier,
- Vu** l'avis du comité social territorial réuni en date du 9 SEPTEMBRE 2024,

Considérant que Dans le cadre de l'amélioration continue de l'efficacité et de la qualité des services de **l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement**, il est nécessaire de procéder à une modification de l'organigramme des services. Cette réorganisation vise à mieux répondre aux besoins des administrés et à optimiser les ressources humaines et matérielles de notre administration.

Considérant que les modalités d'organisation des services suivantes ont été retenues :

- En supprimant le poste de secrétaire général et en créant un poste de Responsable des Ressources Internes en charge des ressources humaines, de la logistique, de l'informatique, du RGPD, de l'organisation des instances institutionnelles, de l'accueil, protocole. Une assistante/secrétaire est affectée à ce pôle.
- En requalifiant poste de Chargé de Gestion Administrative et Financière en un poste de Responsable Administratif, Financier et Marchés publics. Une assistante/secrétaire et une assistante FSE (contrat de projet) sont affectées à ce pôle.
- En requalifiant les deux postes de responsables d'unité des services Logement et Habitat en postes de chefs de service adjoints.

Considérant L'organigramme joint en annexe 1

DELIBERE

Article 1 : Sont retenues les modalités d'organisation des services telles que décrites ci-dessus et reprise dans l'organigramme présenté en annexe 1.

Monsieur le Président de l'ADHL est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Résultat du vote : 4 voix pour

ARTICLE 2 :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa

notification, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, CS 88010, 30941 Nîmes cedex 09, qui peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ANNEXE : Organigramme

Organigramme

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Christian BASTID



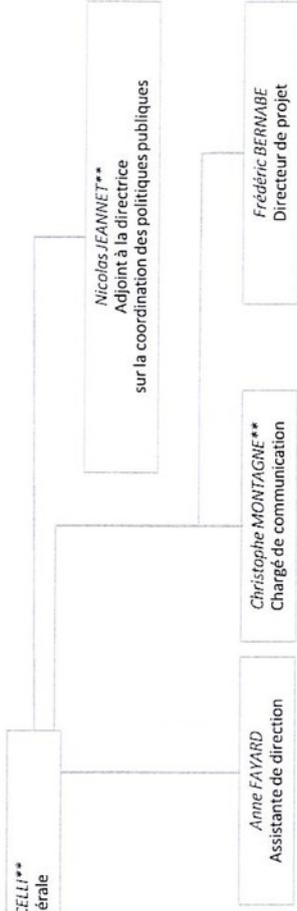
Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- la publication le : 30/09/2024
- l'affichage le : 30/09/2024
- la transmission au représentant de l'Etat le :

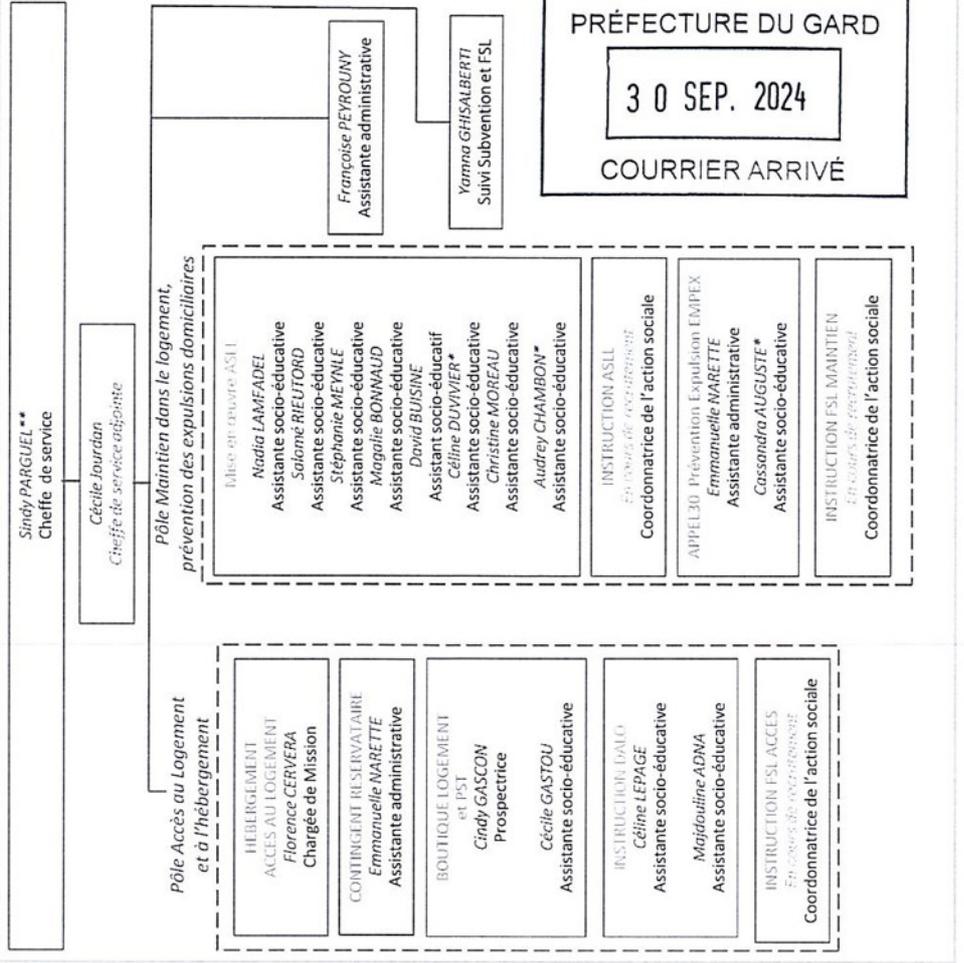


Annexe 2 : Organigramme de l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement

Direction



Service Logement : logement@adhlgard.fr



PRÉFECTURE DU GARD
3 0 SEP. 2024
COURRIER ARRIVÉ

Transformation de poste

** Actuellement agents

du Conseil départemental mis à disposition

* Agents recrutés en contrat de projet

